



# Extrait de délibération

## Comité syndical 28 septembre 2020 – Parthenay

Identifiant  
2020-09-007

L'An Deux Mille Vingt le vingt huit septembre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu inhabituel de ses séances en raison de la crise sanitaire, à la salle des fêtes de la Chapelle Bertrand, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

**Date de la convocation :** 22 septembre 2020  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 21 titulaires, 4 suppléants

**Absents, excusés :** 10 titulaires, 27 suppléants  
**Votants :** 23

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard,	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Eric, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier, GAILLARD Didier, GILBERT Véronique, GUERIN Jean-Claude, ROY Olivier	BERGEON Patrice, BRESCIA Nathalie, DIEUMEGARD, Claude,		GUERINEAU Louis-Marie
Val de Gâtine	ATTOU Yves, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danièle	BAILLY Christiane, BARANGER Johann, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal	AUDEBERT Claude, DELIGNE Thierry	DUMOULIN Guillaume

## Comité de Pilotage Leader

Le Comité de Pilotage Leader exerce les missions suivantes :

- Avoir l'initiative des propositions de programmation des projets Leader
- Examiner et approuver les critères de sélection des opérations financées au titre de chacune des actions, eu égard notamment aux priorités retenues et aux objectifs fixés
- Se voir présenter les avis techniques recueillis par l'équipe technique sur les projets à financer au titre de Leader et statuer sur chacun des projets
- Evaluer périodiquement les progrès réalisés pour atteindre les objectifs spécifiques de l'intervention
- Etablir et acter les propositions de modifications de la maquette financière ou du plan de développement
- Examiner les résultats de la mise en œuvre, notamment la réalisation des objectifs fixés pour les différentes mesures, ainsi que l'évaluation à mi-parcours
- Examiner le suivi financier

Il se compose de 14 membres relevant du collège privé et de 7 membres relevant du collège public.

Le collège privé comprend un représentant titulaire et un suppléant des structures suivantes :

- CAVEB
- Chambre de Métiers 79
- Chambre d'Agriculture 79
- Chambre de Commerce et d'Industrie 79
- Jeune Chambre économique de Parthenay
- CPIE
- Maison Familiale et Rurale de Saint Loup Lamairé
- Maison du Patrimoine de St Marc la Lande
- CARUG
- Club des Entrepreneurs du Pays de Gâtine
- Centre Régional des Energies Renouvelables
- Un Toit en Gâtine
- Fédération des centres socio culturels 79
- La Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et de Gâtine

Le collège public comprend un représentant titulaire et un suppléant des structures suivantes :

- PETR du Pays de Gâtine
- Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine
- Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
- Syndicat d'Eau de Val du Thouet
- Communauté de communes Val de Gâtine
- Communauté de communes de l'Airvaudais Val du Thouet
- Communauté de communes de Parthenay Gâtine

**Le Pays de Gâtine (collège public) est représenté par son Président (titulaire) et un membre du comité syndical suppléant.**

**Le comité syndical décide de désigner Jean Pierre RIMBEAU en tant que nouveau suppléant.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD